

**MOBILISATION DE FEMMES D'INFLUENCE**

**LANCEMENT D'UN MANIFESTE POUR UNE GOUVERNANCE ÉQUITABLE LOCALE ET RÉGIONALE**

**(ALMA – 17 JUIN 2015) - Devant l'urgence d'agir occasionnée par les récentes réorganisations des structures de gouvernance, un manifeste visant à défendre le maintien d'une « *gouvernance équitable locale et régionale* » a été présenté à Alma le 17 juin en présence de femmes élues et administratrices de la région.**

\*\*\*\*\*

Le manifeste, auquel une trentaine de femmes d'influence ont participé à la rédaction, fait le constat que les restructurations récentes aux instances de gouvernance locale et régionale auront pour effet collatéral de voir diminuer de façon considérable la participation des femmes aux processus de prises de décisions.

Rappelons que le Saguenay–Lac-St-Jean se classe parmi les derniers rangs au Québec en ce qui concerne le nombre de femmes siégeant au sein des conseils municipaux. De plus, en 2015, il n'y a aucune femme représentant la région à la Chambre des communes et à l'Assemblée nationale. En outre, le nombre d'élues municipales augmente très peu et aucune n'occupe la fonction de préfet. « *On voit bien que les femmes sont moins présentes dans les instances où se prennent les décisions. Et à cela s'ajoute la disparition des Conférences régionales des élus et des différentes instances de gouvernance locale qui ont pour effet de voir abolir des postes réservés à la société civile que les femmes occupaient de façon majoritaire* » constatent Josée Néron, conseillère municipale de Ville de Saguenay, et Françoise Bergeron, conseillère municipale de Dolbeau-Mistassini, toutes deux nommées porte-paroles du groupe de réflexion.

Les élues de la région estiment qu'une véritable démocratie ne peut s'exercer que si les femmes et les hommes ont représenté de façon égalitaire en politique. « *Nous soutenons le principe appelé zone paritaire 60/40. Cela implique que toutes les institutions démocratiques doivent être formées d'un minimum de 40 % et d'un maximum de 60 % de membres de l'un des deux sexes. Dans le cas contraire, nous estimons que ces lieux de pouvoir sont privés de forces vives, créatrices et compétentes que sont les femmes* », explique Françoise Bergeron.

En prenant exemple sur la Loi sur la gouvernance des Sociétés d'État concernant la représentation paritaire au sein de tous les conseils d'administration des sociétés d'État qui a fait ses preuves et sur l'annonce de l'obligation du respect de la parité dans les nouveaux conseils d'administration des CISSS et des CIUSSS, elles perçoivent que si le gouvernement le souhaite réellement, cela est possible d'agir dès maintenant. « *Tout est en changement. Tout est à refaire en ce moment. Il faut lever un drapeau pour que l'on prenne compte dès maintenant de l'importance de l'équité de représentation. C'est le temps de réfléchir aux balises à mettre en place. C'est un enjeu démocratique!* » rappelle l'élue de Dolbeau-Mistassini.

**Québec doit agir**

Les élues demandent notamment au gouvernement du Québec de rendre obligatoire, en vue des prochaines élections municipales qui auront lieu en 2017, l'élection au suffrage universel de tous les préfets et préfètes des MRC. « *Dans la région, actuellement, il n'y a qu'un seul préfet élu au suffrage universel, soit celui de la MRC Maria-Chapdelaine. Les autres sont nommés parmi les représentants (maires ou mairesses) au sein d'un conseil de MRC. Nous n'avons que 6 mairesses dans la région, ça ne donne donc pas beaucoup de chance! Dans*

*la région, la seule femme ayant occupé le poste est madame Nicole Schmitt (1997 à 1999). De toute façon, avec la Loi 28, le rôle des préfets sera accru en importance. Cela devient un enjeu démocratique, autant pour les hommes que pour les femmes », rappelle Mme Bergeron.*

La Conférence régionale des élus, l'Agence de la santé et des services sociaux, les centres de santé et des services sociaux, les centres locaux de développement, les offices municipaux d'habitation et les Forums jeunesse : ce ne sont là que quelques-unes de ces instances qui sont appelées à disparaître ou à voir leur fonctionnement et leur composition se modifier considérablement. « *Pour celles qui seront transformées, il est important de voir à l'inclusion de la société civile, ce qui permet généralement une participation plus importante des femmes, alors que les élus siégeant sont plutôt des hommes. Par exemple, la Conférence régionale des élus avait enfin atteint la parité pour la première fois en 2014-2015, et c'était grâce aux représentantes de la société civile », explique l'élue de Saguenay.*

Le manifeste sert à tirer une sonnette d'alarme pour que l'on prenne compte dès maintenant de l'importance de l'équité de représentation dans les prises de décisions. « *Nous savons que les changements sont ou seront effectués sous peu. C'est le temps de réfléchir aux balises à mettre en place pour favoriser une saine participation des femmes aux prises de décisions et pour participer aux changements voulus par le gouvernement. Nous ne voulons pas être de simples observatrices. Nous devons prendre des actions concrètes afin de redresser la situation », ajoute l'élue municipale de Ville de Saguenay.*

« *Nous invitons la population à démontrer son appui à nos demandes en signant le manifeste. Nous invitons également nos municipalités à adopter une résolution pour appuyer la démarche et nous demandons aux membres de l'Assemblée nationale de légiférer rapidement. C'est une question de démocratie!* » conclut Françoise Bergeron.

Pour faire la lecture du manifeste et pour démontrer votre appui, consultez le site de l'organisme Récif 02 qui appuie la démarche : [www.recif02.com](http://www.recif02.com)

-30-

Pour information :

Josée Néron – Conseillère municipale de Ville de Saguenay  
418 690-6953

Françoise Bergeron – Conseillère municipale de Dolbeau-Mistassini  
418 979-0970